



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 127542

Texte de la question

M. Daniel Boisserie attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur les conséquences de l'augmentation à 7 % du taux de TVA pour les services dits de confort, ménage, jardinage, bricolage et gardes d'enfant. Un grand nombre d'associations de services à la personne de Haute-Vienne se sentent menacées par cette hausse injustifiée et craignent de voir disparaître de nombreux emplois. En effet, bien que souvent de petites tailles ces structures participent activement au tissu économique des territoires. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour répondre aux attentes de ces entreprises qui font vivre nos territoires.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127542

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 871

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)